

Editorial



**Chères adhérentes, chers adhérents,
Chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers partenaires,**

Ce printemps-été 2026 restera sans aucun doute marquée par des conditions climatiques exceptionnelles. Les épisodes successifs de chaleur, associés à un déficit hydrique important et aux vents d'est, impactent fortement l'ensemble de nos productions.

Les conséquences sont déjà visibles : difficultés de levée, pertes de reprise, baisses de rendement, hétérogénéité des parcelles et, pour certaines cultures, des interrogations sur la qualité des produits qui seront commercialisés dans les prochains mois. Les premières estimations laissent entrevoir une baisse significative des volumes disponibles, avec des répercussions inévitables sur les marchés.

Ces événements rappellent également la fragilité de notre modèle de production face au changement climatique. Plus que jamais, notre profession doit pouvoir disposer de moyens techniques, réglementaires et financiers lui permettant de s'adapter et de continuer à produire. Cette réalité doit désormais être pleinement prise en compte par les pouvoirs publics afin de préserver durablement notre souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, notre coopérative et notre union prennent plus que jamais tout leur sens. Ensemble, nous devons continuer à porter une parole commune auprès de nos clients, de nos partenaires et des pouvoirs publics afin de faire reconnaître les difficultés rencontrées par notre profession et défendre les intérêts de nos producteurs.

Le Conseil d'administration, la Direction, les équipes du GPLM et de notre AOP Jardins de Normandie restent pleinement mobilisés à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette campagne particulièrement exigeante.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des producteurs, des administrateurs et des collaborateurs pour leur engagement quotidien et leur capacité d'adaptation face à ces difficultés.

Je vous souhaite, malgré ce contexte particulièrement difficile, une fin d'été la plus sereine possible et reste convaincu que c'est collectivement que nous saurons relever les défis qui nous attendent.

**Thomas ONFROY
Président du GPLM**

Page 1 : SERVILEGUME

Page 3 : L'écho de la Qualité - bilan 2025

Page 5 : L'écho de la Technique –
Focus sur l'antracnose du poireau

Page 6 : RSE

Page 7 : L'Actu en Bref !

Page 12 : Chiffres clés 2025

Page 13 : Le GPLM a du Cœur

Page 14 : Juste pour rire !

Page 15 : Carnet de routes...

Page 21 : Notre nouveau Conseil
d'Administration

Rédaction

Directeur de la publication et de la rédaction :
Cédric GALLOT

Périodicité : 2 numéros par an

« GPLM Infos » décline toute responsabilité pour les documents qui lui sont envoyés ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



Janvier

Episode de neige le 06 janvier 2026

Après l'**obtention de notre certification IFS** en novembre dernier, nous sommes fiers d'avoir décroché le statut IFS Star, grâce à la réussite de notre audit réalisé en mode inopiné. Une belle reconnaissance de l'engagement, de la rigueur et du professionnalisme de nos équipes. Nous poursuivons notre démarche avec la même exigence et la même passion !



Février

À l'occasion de la Chandeleur, le CSE a régalé l'ensemble du personnel avec de délicieuses crêpes mises à disposition en salle de pause !

Au menu : convivialité, gourmandise et bonne humeur pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci au CSE pour cette belle attention !



20 ans d'ancienneté, ça se fête !

Nous avons eu le plaisir de remettre la médaille du travail à Sandrine pour ses 20 années d'engagement au sein de Servilégume.

Un grand merci pour son investissement, son professionnalisme et son esprit d'équipe au quotidien.

Nous avons partagé ce beau moment autour du verre de l'amitié.

Félicitations Sandrine !



Avril

À l'occasion de Pâques, une douce surprise attendait nos équipes en salle de pause : des chocolats offerts par le CSE !

Une petite attention très appréciée qui a apporté une touche de gourmandise et de bonne humeur à la journée.

Un grand merci au CSE pour cette délicate initiative.

Avril

À l'occasion du pont de l'Ascension, nous avons partagé un agréable moment de convivialité autour d'un barbecue aux couleurs de Servilégume.

Au menu : bonne humeur, échanges et bien sûr, nos bons légumes !

Cette journée marque également le début de notre saison d'été. Nos saisonniers arrivent progressivement pour renforcer les équipes et accompagner cette période importante de l'année.

Croisons les doigts pour que le soleil soit au rendez-vous tout au long de la saison !

Bienvenue à toutes et à tous, et très belle saison à venir !



Mai

Il y a quelques semaines, deux équipes de Servilégume ont participé au tournoi interentreprises organisé par le club des Brouzils, dont nous sommes fiers d'être sponsor.

Au programme : foot à l'aveugle, foot en marchant, footgolf... Une belle occasion de découvrir le football sous toutes ses formes !

Esprit d'équipe, coordination, convivialité et quelques fous rires étaient au rendez-vous.

Merci aux organisateurs pour cette soirée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur !

Juin

Elle était attendue, elle est désormais opérationnelle depuis fin juin !

Notre nouvelle ligne chou est en service et nous permet désormais de réduire les pertes matière, d'élargir le panel de découpes proposées et d'améliorer l'ergonomie du poste pour les équipes.

Une belle évolution au service de la performance et du confort de travail !



GPLM infos N°14 – Juillet 2026



L'écho de la Qualité : bilan 2025

SERVICE QUALITE

TRACABILITE

- Suivi de la traçabilité des adhérents
- Gestion des Non-conformités :
 - Phytosanitaires
 - Litiges Clients

QUALITE

- Maintien et amélioration continue des processus qualité
- Accompagnement et suivi des producteurs dans les différentes certifications

TRACABILITE



TRACABILITE

- 4 Collaboratrices à plein temps assurant
 - Le suivi en traçabilité de 127 exploitations sur Geofolia
 - La préparation de dossiers HVE ou Scamark
 - Préparation des audits externes
 - La rédaction d'itinéraires techniques
- 1 Collaboratrice assurant ces fonctions sur ½ poste

TRACABILITE en 2025

- Suivi de la traçabilité de **127** adhérents
- **138** itinéraires techniques ont été demandés en 2025
- **47** dossiers HVE ont été réalisés

Le référentiel SCAMARK, débuté en 2025, nécessite pour tout producteur souhaitant l'intégrer, le montage d'un dossier type HVE et GlobalGAP.

Le référentiel System U, basé sur PaDV, débuté fin 2025, nécessitera pour tout producteur souhaitant l'intégrer, le montage d'un dossier permettant le calcul d'un indice de régénération.

AKANEA

- 1 Collaboratrice & le responsable Qualité
 - Assurent le transfert des parcelles de Geofolia à Akanéa (création & gestion des codes parcelles)
 - Participent à l'édition de commandes d'apport
 - Participent au retour client et au développement des outils d'intégration d'Akanéa (passerelle Geofolia/Akanéa)
 - Assurent le suivi et l'extraction des données Qualité & traçabilité (Bilan matière, notamment)

L'ensemble des informations aboutissant à la réception des lots provient de l'information fournie par le producteur à sa référente traçabilité sous Geofolia.

Information incomplète ou absente => Réception de lot compliquée





QUALITE



QUALITE

- **2 Collaboratrices** (dont une sur 1/2 poste)
 - Suivi de 103 dossiers producteurs
 - Réalisation des audits internes
 - Préparation des audits externes
- **1 Collaboratrice:**
 - Suivi des 3 stations GPLM
 - Référente Sécurité
 - Référente RSE
- **1 Collaboratrice (Roz/Couesnon)**
 - Relais avec le Bureau Qualité, Préparation des dossiers et Audits internes sur le bassin du Mont Saint Michel
- **1 Responsable de Service:**
 - Gestion du Service Qualité/Traçabilité
 - Gestion des non-conformités
 - Réalisation des audits internes
 - Suivi des certifications (hors HVE)

RSE, SECURITE & SUIVI

- **Bilans Carbone** : Réalisation des bilans carbone des 3 filières du groupe GPLM en collaboration avec un prestataire (O2M)
- **Charte RSE Groupe** : Organisation et animation des groupes de travail (SST, Environnement, etc.) sur les thèmes visant à l'établissement d'une Charte RSE Groupe.
- **Suivi des stations GPLM**
 - Mise à jour des DUERP
 - Visite sécurité des 3 stations
 - Suivi des interventions des prestataires
- **Exercices sécurité & prévention**
 - Organisation d'exercices d'évacuation incendie (dont exercices conjoints avec COPRIMANCHE)

SUIVI DOSSIERS /AUDITS

- 2 Collaboratrices assurent le suivi des 103 dossiers producteurs :**
 - Constitution & maintenance des dossiers
 - Collecte des documents réglementaires (factures, Certiphyto, contrôles pulvé, etc.)
 - Evolution du documentaire en fonction des versions des référentiels (GlobalGAP v5 -> V6 Smart)
 - Réalisation de diagnostics de référencement
 - Passages sur exploitation – préparation d'audits externes
 - Fournitures des affichages et/ou matériels réglementaires
 - Réalisation d'audits internes
 - Accompagnement sur la mise en place des actions correctives si besoin
- 1 Collaboratrice sur Roz/Couesnon assure le relais Qualité et effectue également ces actions sur le bassin du Mont saint Michel.**

Certifications GLocalGAP

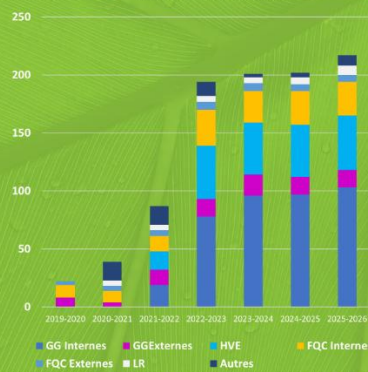


Début 2026 : nombre de producteurs certifiés : **103** (96 en 2024-2025)

+ 7% par rapport à 2024

+ 606% par rapport à 2016

Audits réalisés



Tous référentiels confondus, en 2025:

217 audits (202 en 2024-2025)

+ 7% par rapport à 2024-2025

+ 986% par rapport à début 2020

TRACABILITE / QUALITE

Traçabilité

- 44 producteurs équipés du logiciel Géofolia.
- 10 licences Géofolia dédiées aux personnels du GPLM.
- 127 exploitations suivies en traçabilité.
- 101 exploitations cartographiées pour le suivi des assolements.

Certifications

- Carottes des Sables – Label Rouge : 7 producteurs
- GlobalGAP : 103 producteurs
- Filière Qualité Carrefour : 11 producteurs poireaux / 29 carottes
- Scamark Leclerc : 24 producteurs poireaux / 28 carottes
- PADV Système U : 9 producteurs engagés



IMPACT DES AUDITS INTERNES 2025

L'absence de non-conformités sur les deux dernières années a conduit l'organisme certificateur CERTIS à un abattement de 50% des audits producteurs à réaliser.

Soit une économie de **2187,50€** pour 2025, sans compter l'investissement épargné en temps de préparation des dossiers supplémentaires (170 heures de travail approximativement, qualité et traçabilité confondues).

Les passages réalisés en amont par les auditrices Qualité permettent la réduction des audits chez les producteurs du GPLM

TECHNIQUE

Expérimentation variétale et innovation

Essais et démonstrations sur poireau, carotte, chou, salade, céleri, navet...

Objectifs :

- Sélection variétale pour le catalogue OP
- Étaler les calendriers de production
- Développer des productions à plus forte valeur (résistance, primeurs, contre-saison)
- Valoriser les producteurs innovants

Nombre de diffusions de référencements par variété :

- Carotte : 13 MSM, 35 VDS, 17 CO
- Poireau : 3 MSM, 19 VDS, 11 CO
- Navet : 6 MSM, 34 VDS, 23 CO
- Chou : 36 VDS ; Céleri-rave : 3 MSM ; Salade : 2 MSM

Partenariats R&D

- 3 conventions avec SILEBAN

- 1 convention avec AOP Carottes de France
- 12 actions d'expérimentation + 1 démonstration laser (SILEBAN)
- 2 actions complémentaires via l'AOP nationale

Activités

- 548 visites réalisées sur 95 exploitations.
- 113 fiches de préconisations individuelles.
- 109 bilans de cultures réalisés.
- 187 échantillons prélevés sur plus de 100 exploitations (115 192 matières actives analysées)

L'écho de la Technique : Focus sur l'antracnose du poireau

Identification du pathogène responsable des symptômes de petites taches blanches et des feuilles pourries sur poireaux

Anthracnose du poireau : *Colletotrichum circinans*

L'examen confirme l'absence de mildiou comme cause des symptômes constatés.



Tous ces symptômes
ont la même origine. Ce
n'est pas du mildiou.
C'est de l'antracnose



Sur cette
photographie, les
différents stades
d'évolution de la
maladie sont
clairement visibles.



Les symptômes se manifestent sous la forme de taches blanchâtres à rosâtres, légèrement déprimées, localisées à la base des feuilles.

Ces lésions, couvertes de petits points noirs, sont entourées d'un halo jaunâtre. Elles s'étendent ensuite le long de la feuille, aussi bien vers l'extrémité que vers la base.

Au fur et à mesure de leur évolution, les tissus atteints se ramollissent et évoluent vers une pourriture molle.

Ces symptômes ne sont pas toujours visibles lors de l'épluchage, les feuilles du cœur du poireau pouvant également être atteintes. Dans ce cas, l'altération progresse vers le fût et peut entraîner son pourrissement.

Ces symptômes peuvent, dans un premier temps, évoquer une attaque de mildiou ou des dégâts de gel. Toutefois, les observations réalisées ont permis d'écarter l'hypothèse du mildiou comme origine des symptômes constatés.



Pour le compte de notre filiale COPRIMANCHE JARDINS DE CREANCES, nous avons eu le plaisir de signer une convention de partenariat avec le SDIS 50 de la Manche aux côtés de plusieurs employeurs du département.

À travers cette démarche, nous affirmons notre politique RSE : soutenir concrètement l'engagement de nos collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires.

Nous permettons ainsi de concilier activité professionnelle et engagement citoyen, contribuant au maintien d'un service de secours de proximité essentiel pour notre territoire.

Une fierté de participer à cette dynamique collective au service de la sécurité de tous.

Politique RSE – Synthèse du premier semestre 2026



Charte RSE Groupe :

Réunions thématiques pour faire avancer la charte RSE Groupe, notamment sur le thème des « produits sûrs et sains, reflet de nos terroirs »

Challenge ADEME :



Poursuite de notre participation aux différents challenges afin de sensibiliser les équipes aux enjeux de Développement Durable.

Participation au challenge ADEME dans le cadre de la semaine Européenne du Développement Durable le 18 Septembre suivi de la journée mondiale de l'alimentation en Octobre



Charte RH-RSE Groupe :

Contribution à l'élaboration de la charte RH Groupe.

Document qui sera finalisé d'ici fin Juin et validé par La Direction

Prochaines échéances :



29 Juin : Rencontre avec Anne LAROQUETTE dans le cadre du renouvellement de notre attestation RSE Niveau 1 avec une perspective d'évolution vers le niveau 2



Le 03 Juillet : Organisation d'un exercice avec les sapeurs-pompiers sur le site d'Anneville afin de renforcer la connaissance des installations et la préparation aux situations d'urgence

La démarche RSE se poursuit autour de 2 axes majeurs :

- Le Développement de la politique RSE Groupe
- Le renforcement de nos engagements en matière de ressources humaines, de sécurité et de développement Durable.



**La Presse de la Manche,
24 et 25 décembre 2025**

ÉCONOMIE. Lors d'une action hier dans un supermarché de Valognes

FDSEA et JA alertent sur les graves difficultés de la filière légumes

LA FILIÈRE légumière de la Manche traverse une grave crise. Les syndicats FDSEA et Jeunes agriculteurs avaient déjà alerté fin novembre dans un communiqué (lire dans La Presse de la Manche du 29 novembre). Ils ont réitéré hier lors d'une action pacifique de relèves de prix dans un des supermarchés de Valognes, en l'occurrence Intermarché.

3000 emplois

La filière légumière manchoise pèse 3 000 emplois.

Fait assez rare pour être souligné et révélateur de l'ampleur du malaise, cinq groupes de la grande distribution (Auchan, Casino, Carrefour, Coopérative U et Intermarché) avaient même appelé, mi-décembre, les consommateurs à acheter des choux-fleurs français pour soutenir une filière qui traverse une « crise d'une ampleur rare ». « Des conditions climatiques exceptionnellement douces ont entraîné un pic de production avec des volumes importants arrivant simultanément sur le marché », affirmaient ces enseignes. Elles déplorèrent qu'une « part significative des volumes reste aujourd'hui invendue ». « Après une campagne des

poireaux de terre primeurs catastrophique, les prix des poireaux et des choux ne couvrent plus les charges et ne permettent plus d'assurer un revenu aux producteurs, ni de rémunérer les salariés. Toute la filière du département, qui emploie plus de 3 000 personnes, est aujourd'hui fragilisée », alertent les deux syndicats agricoles manchois. « On vend les colis de six choux-fleurs entre 1,50 € et 2,50 € alors que le coût de production est à 3 €, témoigne Benjamin Léonard, producteur de choux, poireaux, persil et céleri à Gatteville-le-Phare.

« Il faut sortir la filière de la crise et éviter une catastrophe économique.

JEAN-LUC LEBLOND
Président de la section légumière de la FDSEA 50

Le malaise est identique en poireaux alors que la Manche est le premier département français producteur de ce légume d'hiver.

Perte de souveraineté alimentaire

Le salut pourrait venir de la météo. Pour Jean-Luc Leblond, « on espère qu'avec la baisse des températures annoncées, les



Lors d'un contrôle de prix hier dans un des supermarchés de Valognes, Intermarché en l'occurrence, les syndicats FDSEA et Jeunes Agriculteurs ont alerté sur les difficultés de la filière légumière manchoise. Jean-Philippe MASSIEU

consommateurs retourneront vers les légumes » à consommer en soupes ou en pot-au-feu. Et comme toujours lorsque le froid s'abat sur l'Europe, le climat très tempéré de la Manche, notamment dans le Val de Saire, permet de continuer à arracher dans les champs alors que les concurrents étrangers ne le peuvent plus.

Ces mêmes concurrents qui se réjouissent au fil des années des

molécules phytosanitaires interdites en France mais qui restent utilisables chez eux. « On perd 1 % de production de légumes en France chaque année », constate Jean-Luc Leblond, qui est également trésorier national de Légumes de France. « On devient de plus en plus vulnérables. Nos concurrents le savent bien. Alors qu'on a jamais autant parlé de souveraineté alimentaire, c'est un comble ».

déplore le producteur de Barneville-Carteret. Un nouvel exemple : l'interdiction en France d'une « molécule cruciale », le Movento, un insecticide contre les pucerons et les thrips. « Sans ça, le problème sera réglé », ironise Benjamin Léonard. Car selon lui, il n'y aura plus de production en France. « Les choux viendront d'Espagne et d'Allemagne. À force de laver plus blanc que blanc, l'agriculture

française va devenir transparente », lance Benjamin Léonard. « On était à 30 % il y a quelques années, et il y a 51 % des fruits et légumes consommés en France qui sont importés alors que la filière française ne demande qu'à produire », dénonce Philippe Jean, membre de l'Association d'organisation de producteurs jardins de Normandie.

• Jean-Philippe MASSIEU

ANNEVILLE-EN-SAIRE. Les producteurs de choux du Val de Saire constituent un fidèle soutien du Téléthon

Un chèque de 1 000 euros remis à Val de Saire Myopathies

DEPUIS PLUS de 35 ans, les producteurs de choux du Val de Saire soutiennent la cause du Téléthon et ses recherches en faveur de la lutte contre les maladies génétiques.

Cet engagement est porté depuis de nombreuses années par les producteurs de choux qui s'attachent, chaque mois de janvier, à honorer leur action solidaire. Des producteurs qui sont représentés par Thomas Onfro, maraîcher et président du Groupement des producteurs de légumes de la Manche (GPLM) d'Anneville-en-Saire, très impliqué, année après année, dans cet engagement solidaire. Ces maraîchers, producteurs

de choux, en partenariat avec le GPLM, viennent de remettre un chèque de 1 000 euros aux représentants de Val de Saire Myopathies.

Une belle histoire avec le GPLM

« Nous sommes touchés par l'engagement de ces producteurs qui chaque année nous apportent leur soutien à travers la mise en place de ce dispositif solidaire en faveur du Téléthon », souligne Christian Lainé, président de Val de Saire Myopathies qui, tout au long de l'année, organise des événements afin de récolter des fonds qui sont

ensuite remis à l'Association française contre les myopathies. Le décompte des fonds récupérés en 2025 par Val de Saire Myopathies est en cours de finalisation et d'ores et déjà, il semble que cette édition 2025 soit très positive en termes de dons.

• N. B.

Val de Saire Myopathies est à la recherche d'un local de stockage du matériel collecté tout au long de l'année dans le cadre du bric-à-brac organisé deux fois par an à la Passerelle des arts de Saint-Pierre-Église. Contact Val de Saire Myopathies au 07 63 17 46 46.



Christine Lelièvre, Christian Lainé, président de Val de Saire Myopathies, Cédric Gallot, directeur du GPLM, Bernard Lair et Muriel Lainé. Nathalie BONNEMANS

Jeudi 8 janvier 2026 La Presse de la Manche

**La Presse de la Manche,
06 janvier 2026**

Jeudi 8 janvier 2026
La Presse de la Manche - actu.fr 10

AGRICULTURE. Le GPLM diffuse des vidéos pour attirer les jeunes

Les métiers de la filière légumière en vidéo

METTRE EN lumière les producteurs de légumes normands, c'est la mission du Groupement de producteurs des légumes de la Manche (GPLM), une coopérative agricole implantée dans le département.

Le GPLM œuvre pour faire vivre la filière légumière locale, un secteur aujourd'hui en difficulté et confronté à un manque de main-d'œuvre. « Ce sont des métiers en tension », résume Cédric Gallot, directeur général du groupement.

En 2024, la coopérative comptait 140 exploitants. Ils sont désormais 130 adhérents. « On arrive à stagner en volume, mais au niveau des adhérents, c'est compliqué », constate le directeur.

Une vidéo par jour

Pour attirer de nouveaux producteurs, la coopérative a lancé une campagne de dix vidéos destinée à valoriser les métiers du groupe. « Ces vidéos permettent à la fois de découvrir le GPLM et de mettre en avant le cœur de métier », explique Cédric Gallot. Le principe est simple : une vidéo diffusée par jour pendant dix jours.

Chaque vidéo présente à la



Le GPLM lance une série de vidéos pour présenter les différents corps de métiers de la coopérative. Jean-Paul BARBIER

fois le métier de producteur de légumes et les différentes activités du groupe, qui assure le conditionnement, l'expédition et la transformation des légumes issus de la coopérative. « On veut attirer des entrepreneurs, leur faire découvrir le travail de maraîcher. On a besoin de promouvoir ces professions, car nous avons du mal à attirer les jeunes », précise le directeur.

Présent au Salon de l'agriculture

Les vidéos sont pour l'instant diffusées sur le compte LinkedIn du GPLM. Elles seront ensuite relayées sur d'autres réseaux sociaux « afin de présenter nos

métiers au grand public ».

Le GPLM sera également présent au Salon de l'agriculture de Paris, organisé du 21 février au 1^{er} mars. Les vidéos de promotion des métiers seront diffusées en continu sur le stand.

L'objectif est de valoriser le travail des femmes et des hommes qui font vivre la filière légumière dans la Manche, mais aussi de susciter des vocations, notamment auprès des jeunes, dans la production maraîchère ou l'agro-industrie. « Ce sont des métiers d'avenir, il faudra bien continuer à se nourrir », souligne Cédric Gallot.

• Louise BOIER

**La Presse de la Manche,
08 janvier 2026**

Accord UE-Mercosur : dans la Manche, les syndicats agricoles maintiennent la pression

Dans la **Manche**, les syndicats agricoles maintiennent la pression avec des actions qui s'enchaînent alors que l'accord UE-Mercosur sera signé samedi 17 janvier 2026.



Comme le 23 décembre 2025 pour une action plus spécifique légumes, les syndicats FDSEA et JA de la **Manche** vont interpellé des grandes surfaces sur la priorisation de l'origine France ce vendredi 16 janvier 2026.

Les syndicats agricoles (divisés autant que les groupes politiques à l'Assemblée nationale !) maintiennent la pression alors que l'accord UE-Mercosur sera signé samedi 17 janvier 2026.

La Coordination rurale rencontre un député

La Coordination rurale de la Manche devait se réunir encore au rond-point Cromel (sur le contournement d'**Avranches**) ce jeudi 15 janvier vers 14 heures « pour porter la lettre aux maires de la **Manche** pour enlever le drapeau européen ou le mettre en berne », annonçait Yannick Bodin mercredi soir.

Finalement, ils ont rencontré jeudi soir le député **Bertrand Sore** qui leur a demandé leurs doléances.

La Confédération paysanne devant le stade d'Ornano

La Confédération paysanne du Calvados avait appelé à manifester contre l'accord UE-Mercosur devant le stade d'Ornano mardi soir, où se jouait le match de football FC Bayeux - Olympique de Marseille qui compte un joueur breton. Le Manchot **Aurélien Marion**, co-porte-parole de la Confédération paysanne de la Manche, y a participé.

La Confédération paysanne nationale a également organisé une manifestation mercredi devant le ministère de l'Agriculture après laquelle 52 paysans et paysannes ont été mis en garde à vue, ce que le syndicat qualifie de traitement inéquitable.

FDSEA et JA dans des grandes surfaces ce vendredi avant **Strasbourg** mardi

Après leur rassemblement devant la préfecture à **Saint-Lô** jeudi 8 janvier, les syndicats FDSEA et JA de la **Manche** vont se mobiliser de nouveau ce vendredi 16 janvier dans le département avant un déplacement de quatre mini-bus au parlement européen à **Strasbourg**, mardi 20 janvier afin que les eurodéputés rejettent l'accord qu'Ursula Von der Leyen aura pourtant déjà signé samedi.

Pire, selon une information de nos confrères spécialisés de Réussir, les clauses de sauvegarde ne sont pas jugées acceptables par les pays sud-américains qui forment le Mercosur parce qu'elles ne sont pas dans l'accord conclu en 2024.

Mercredi 14 janvier 2026, des agriculteurs de la FDSEA et des JA d'Ille-et-Vilaine ont intercepté un camion chargé de 22 tonnes de poulet brésilien, à destination d'un site de production de la coopérative **Terrana**.

« Dans le prolongement de l'action devant la préfecture jeudi dernier, FDSEA 50 et JA 50 se mobilisent à nouveau pour un contrôle des produits dans la grande distribution », ont-ils confirmé ce jeudi.

« Avant la mobilisation de la semaine prochaine à **Strasbourg** devant le Parlement européen avec les syndicats européens du Copa sur le Mercosur, la Pac et la surenchère des normes », les deux syndicats vont « interpellé les grandes et moyennes surfaces de la distribution sur la priorisation de l'origine France. Nous n'acceptons pas l'absence de transparence sur l'origine des produits hors Union européenne qui ne répondent pas aux standards français de production ! »

Les deux syndicats seront simultanément en action dans deux supermarchés à partir de 14 h 30 : un près d'**Avranches** et un à Océville.

**Ouest France,
15 janvier 2026**

Légumiers de la Manche et grande distribution s'entendent



**Ouest France,
26 février 2026**



vendredi 27 février 2026

Coopérative U signe une filière poireau

Au SIA, la Coopérative U a annoncé avoir signé une nouvelle filière agricole française : la Filière Poireau U. Plus de 700 tonnes contractualisées avec le GPLM (Groupement des Producteurs de la Manche), Priméale France et Planète Végétal pour une durée de 5 ans et assurant un prix minimum aux producteurs.



**FreshPlaza,
27 février 2026**

Coopérative U a précisé sur LinkedIn précise « qu'une prime filière pour les producteurs engagés, ainsi qu'un suivi des pratiques via l'Indice de Régénération de Pour une Agriculture du Vivant et un suivi du plan de progrès des pratiques agroécologiques déployées par les producteurs ».

Source : [LinkedIn](#)

Date de publication : ven. 27 févr. 2026

La signature d'un contrat filière entre les producteurs de poireaux et la coopérative, lundi 23 février, va garantir un prix de vente minimum pour les maraîchers de la **Manche**. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Alors que les maraîchers de la **Manche** subissent, cet hiver 2026, une crise pour la culture et la vente des poireaux, une lueur semble venir du salon de l'agriculture de Paris.

Avec une météo pluvieuse qui a mis à mal certaines cultures mais aussi engendré des difficultés dans les récoltes, les légumiers de la **Manche** affichent quelques pertes financières. « Le poireau a été vendu autour de 0,45 € le kg alors que le coût de production est autour de 0,65 €, soit une perte de 0,20 €. Une situation qui a été aussi morose pour les autres légumes », souligne Cédric Gallot, directeur du Groupement des producteurs de légumes de la **Manche** (GPLM). Le GPLM qui participe, pour la première fois, au salon de la porte de Versailles. « On a souhaité, par notre présence, montrer le savoir-faire des légumiers de la **Manche**. Ce salon est aussi un jeu de communication. »

Cette participation a débouché sur la signature, lundi 23 février,

d'un contrat de filière entre le GPLM et la coopérative U pour une durée d'environ trois ans.

Transparence des prix

« Ce contrat, en discussion depuis un an, porte sur la vente hebdomadaire de 20 tonnes de poireaux à la coopérative nationale U. Cela permettra une juste transparence sur les prix de vente et sur la rémunération des producteurs », assure Cédric Gallot. Le prix de vente défini sera ainsi obligatoirement au-dessus du prix de revient pour le maraîcher, soit 0,65 € du kg.

« C'est un premier rapprochement entre producteurs et grandes surfaces sans intermédiaires. » Pour le GPLM, les producteurs auront enfin un regard sur les prix de vente et de revente. « On réfléchit à un contrat similaire pour les carottes. » Et Cédric Gallot de conclure : « Ce contrat a permis de rassembler deux modèles qui avaient du mal à échanger auparavant. »



Fabienne Delisle (Jardins de Créances, GPLM) accueillant un visiteur portugais et un jeune fan de carottes ! Jean-Philippe MASSIEU

Une première pour le GPLM

Dans le hall 4, le GPLM (Groupement des producteurs de légumes de la Manche), basé à Anneville-en-Saire, avait investi dans un stand pour la première fois.

« Goûtez ! C'est la meilleure carotte du monde ! », lance Fabienne Delisle, acheteuse-vendeuse au GPLM et sa marque Jardins de Créances « depuis presque 27 ans ». Sans le savoir encore, elle vient de vanter les carottes de Créances Label Rouge à un visiteur Portugais qui accepte de prendre la pose avec plaisir. « C'est une première par-

ticipation mais je pense que ce ne sera pas la dernière. On voit du monde ! Le premier week-end, c'était plus des Parisiens. Lundi et mardi, c'était surtout des contacts professionnels. Aujourd'hui (vendredi), c'est plus du relationnel. Ça permet de faire découvrir nos produits, de se montrer. Les gens ne savent pas que, dans la Manche, on fait d'autres légumes que la carotte. On a de beaux produits et une belle coopérative. » Le Salon de l'agriculture reste une belle vitrine qui permet de faire savoir.

• Jean-Philippe MASSIEU

actualités vendre

COPRIMANCHE

Les ambitions d'une réorganisation

Coprmanche et Les Jardins de Créances ont uni leurs forces pour constituer une entité unique, détenue à 100 % par le GPLM.

Coprmanche et la société Les Jardins de Créances ont uni leurs forces pour constituer, le 1^{er} avril 2024, une entité unique, désormais dénommée Coprimanche « Les Jardins de Créances », filiale détenue à 100 % par le groupe coopératif légumier manchois GPLM. L'ensemble conserve le nom commercial « Les Jardins de Créances », marque reconnue sur le marché. Cette fusion marque une étape structurante pour le groupe. Elle permet de réunir au sein d'une même organisation l'outil industriel historique du GPLM (Coprmanche) et la structure de commercialisation implantée sur la côte ouest du département. La nouvelle entité affiche un chiffre d'affaires consolidé de 35 millions d'euros.

Le rapprochement des équipes porte désormais l'effectif global à 150 collaborateurs en pleine saison automne-hiver. Chaque année, 35 000 tonnes de légumes de plein champ, principalement carottes, poireaux, navets et



choux, sont conditionnées et commercialisées sur les deux sites. Les 140 producteurs adhérents du GPLM livrent quotidiennement la structure, qui valorise environ 50 % des volumes de la coopérative. Les infrastructures, certifiées IFS et RSE de niveau 2 et bio, s'appuient sur des équipes garantissant des exigences de qualité et de traçabilité.

Au-delà de la réorganisation maintenant digérée, l'ambition est claire : renforcer la création de valeur par l'innovation et la transformation. Cela se traduit par le développement

d'emballages adaptés aux attentes sociétales, avec une montée en puissance du carton et de solutions plastiques 100 % recyclables. L'offre évolue aussi vers davantage de praticité, avec des légumes préconditionnés et préconditionnés, facilitant le passage du linéaire au réfrigérateur. Cette dynamique s'appuie sur la complémentarité avec Servilégume, seconde filiale du groupe, spécialisée en 4^e et 5^e gamme. Basée en Vendée, elle commercialise plus de 12 000 tonnes de produits finis par an.

À travers cette structuration industrielle et commerciale, le GPLM réaffirme son engagement auprès de ses adhérents : consolider les débouchés, sécuriser la valorisation des productions et accompagner durablement les exploitations. Un message clair porté par la direction : « Nous avons besoin de producteurs forts pour continuer à faire manger la France. » Les entités du GPLM ont porté ce message pour la première fois en tant qu'exposant au Salon international de l'agriculture, du 21 février au 1^{er} mars dernier.

Végétale, mars 2026

enquête



Les coopératives musclent leur attractivité

Alors que les départs à la retraite vont s'intensifier, les coopératives multiplient les initiatives pour recruter et accompagner les nouveaux adhérents. Tour d'horizon.

Sur le secteur agricole, juridique ou encore financier, les coopératives mettent en place différents accompagnements pour attirer les nouveaux agriculteurs et artisans. C'est également un moyen de se différencier d'autres coopératives – qui elles aussi cherchent à attirer – ou de convaincre les producteurs qui ne verront pas de prime ad hoc l'intérêt d'un collectif.

UN PARCOURS D'INTÉGRATION

La coopérative bio-et-gramme Tunes de Sud propose aux nouveaux adhérents un parcours d'intégration, dans le cadre du dispositif « fait pour » appliqué à l'ensemble des coopératives. « Cela passe par un atelier sur les spécificités du milieu agricole français et les questions de garanties, des ateliers experts (4 jours de formation sur trois mois) avec des agronomes, des techniciens, des conseillers, des experts... », décrit ainsi Jean-Bernard Chérel, directeur du secteur fruits frais chez Sicily, coopérative fruitière au nord de la vallée du Rhône, qui compte une centaine d'associés coopérateurs sur 500 hectares

de vergers (8 000 tonnes par an). La même année, les techniciens présents sur les fermes chaque semaine ou toutes les deux semaines. « Cela permet de traiter entre un filon », estime la responsable technique Céline Charles. Le soutien en conseil, des plantations à la récolte avec des conseils sur le matériel, sur le projet, une aide à la planification des plantations, entre autres exemples, est aussi à la préparation des rendez-vous prévus avec la chambre d'agriculture (évaluation des charges, projection à 4 ans, etc.).

Grégory, jeune arboriculteur installé depuis 2020, est très satisfait de l'accompagnement : « Mon BTS horticulture, très général, m'a surtout apporté des copains avec qui faire la filière (plaisanteur) dans un webinaire organisé en janvier par Sicily. Mais sur le côté technique, l'accompagnement qu'il y a des techniciens de la coopérative. » Même son de cloche chez Jules, fraîchement installé en petits fruits rouges : « En école d'ingénieur, on n'apprend pas forcément à faire les choses de son métier, à suivre le fil. Ici, j'ai travaillé avec Sicily pour réaliser tous mes programmes de fertilisation et d'irrigation, c'est très intéressant de comprendre de quoi la plante a besoin. »

Sur le plan juridique, les coopératives aident aussi les futurs producteurs à monter des dossiers de demande de subventions ou de certifications (Global Gap, HVE...).

LES CONTRATS TAPIRATIVES

La coopérative biologique Uni-Vert, dont les 80 producteurs cultivent 1 000 hectares de fruits et légumes (25 000 tonnes par an) en Occitanie et en Corse, commence à mettre en place des contrats de vente entre un client, un repreneur et elle-même. « Le repreneur entre au capital de l'exploitation et, si tout se passe bien, il acquiert 20 % de parts chaque année pendant cinq ans, explique Nadine Afaou, directrice d'Uni-Vert. Parallèlement, il est évalué sur la technique, la gestion, l'adhésion à nos valeurs ou encore le respect de la planification. » Si l'adhésion à la fin de la première année d'évaluation était décevante, le repreneur n'obtiendrait pas les 20 % et serait réaffecté à autre. Au contraire, il était autorisé à passer un contrat, car il y a une aide raisonnable que le nouveau échoue puisqu'il est bien accompagné par sa coopérative.

La Socave s'appuie sur une charte



1 Un appui technique encadré par la charte des JA

La Socave, coopérative pépinière experte des fruits et légumes, a signé il y a quelques années une charte sur l'installation avec les Jeunes agriculteurs (JA) de Normandie. « Elle inclut un appui technique et sur le point, nous avons la chance d'avoir des experts de la filière, explique Olivier Singin, directeur de la Socave. Le but de la charte est de nous permettre d'être un appui technique gratuit interne sur la production de fruits, légumes et légumes », dont une école une semaine sur deux avec un diagnostic de fertilisation (extraire à l'œil, pH, conductivité, nitrates...), un diagnostic sanitaire et sur les solutions agronomiques (conduite, bio, conventionnelle...), une estimation de conduite des variétés, ainsi qu'un calendrier de plantation, de production et des besoins en main d'œuvre.

LA PRATIQUE DU PORTAGE FONCIER

Pour faciliter l'accès aux terres agricoles, les coopératives pratiquent le portage foncier. L'Agence d'Uni-Vert propose une solution d'achat de terres à nos adhérents des prêts relais (longs après la banque, par exemple d'une durée de quatre ans, indique Nadine Afaou, son directeur. Nos adhérents les terres à nos adhérents, nous les faisons produire, qui paye les intérêts. Puis, après la quatrième ou cinquième année, collectif prend le relais et paye son crédit. »

enqu

enquête

LES PRÊTS A TAUX ZÉRO

Autre outil : les prêts à taux zéro. « Ils permettent de faire une demande à la coopérative, notamment pour des productions à forte valeur ajoutée ou en déficit chez nous, détaille Nadine Afaou, directrice d'Uni-Vert. Le remboursement commence à l'année suivante, quand la production arrive. »

TRouver LA BONNE ASSURANCE

Sur les terres bretonnes, la Sica Saint-Pol-de-Léon propose une assurance, qui regroupe 10 000 hectares de plein champ (50 hectares sous abri), propose, entre autres, de jouer le rôle de facilitateur en matière d'assurance.

« Lorsque la banque demande à un jeune une assurance sur sa récolte, c'est souvent une assurance sur la récolte, c'est-à-dire que si la récolte est mauvaise, on ne rembourse pas. Mais nous, nous proposons une assurance climatique (gel, grêle, etc.) garantie de chiffre d'affaires ou de rendement (industriel). Nous identifions aussi les meilleures options et les proposons au producteur. » Au jeune de faire son choix par la suite.

UNE EXONÉRATION DE COTISATIONS

Faciliter les nouveaux des cotisations dues à la coopérative, voir un autre geste apprécié des jeunes.

Au sein du Groupement des producteurs de légumes de la Manche du GPLM (140 adhérents sur 2 500 hectares, 85 000 tonnes par an), l'exonération est totale la première année puis devient progressive, jusqu'à la troisième année incluse.

Autant de mesures qui font la différence lorsque l'on s'inscrit chez les premiers pays. © Cyrille Chazal

Un village dédié à l'innovation

« Les nouveaux adhérents sont très portés vers la technologie », constate Olivier Singin, directeur général de la Socave à Saint-Pol-de-Léon.

Pour répondre à cette attente, la coopérative va lancer dans les prochains mois un village agricole dédié à l'innovation, en partenariat

16 | 1^{er} 489 mars 2026 RÉUSSIR FRUITS & LÉGUMES

Favoriser les échanges et l'esprit d'entraide

Les nouveaux adhérents sont aussi attirés par l'esprit collectif et les divers soutiens possibles, par exemple sur la papeterie administrative.

Groupes de travail et commissions jeunes

Une coopérative ou l'entraide est forte en particulier au niveau intergénérationnel – aux plus de cinquante ans de l'expérience et des connaissances, aux moins de trente ans de l'enthousiasme et des idées nouvelles. C'est très valable, cela va du rangement des factures à la transmission d'éléments comptables, en passant par l'engagement de données sur les outils numériques, l'achat de matériel, l'entretien des outils, etc.

Une mesure saluée, au regard des semaines très chargées des maraîchers et arboriculteurs, et alors que les jeunes générations sont plus attentives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

« Un jeune qui veut engager le monde agricole sait bien qu'il ne fera pas 35 heures par semaine, mais 80 heures toute une vie, ce n'est pas compréhensible », observe Olivier Singin.



UNE COOPÉRATIVE au travail et forte aux plus de cinquante ans de l'expérience et des connaissances.

orientations de la coopérative », relate la Sica sur son site.

Pour alléger les adhérents débordés par les corvées administratives (qu'ils soient nouveaux ou non), la Sica s'appuie sur un groupement d'employeurs (GIE) avec des tarifs très compétitifs, entre 23 et 26 euros de l'heure, a précisé le directeur général Olivier Singin.

Des coups de pouce sur tout type de tâches

Concrètement, une personne compétente se rend sur l'exploitation du producteur, généralement pendant une demi-journée, pour l'aider sur tout type de tâches. « C'est très valable, cela va du rangement des factures à la transmission d'éléments comptables, en passant par l'engagement de données sur les outils numériques, l'achat de matériel, l'entretien des outils, etc. »

Une mesure saluée, au regard des semaines très chargées des maraîchers et arboriculteurs, et alors que les jeunes générations sont plus attentives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

« Un jeune qui veut engager le monde agricole sait bien qu'il ne fera pas 35 heures par semaine, mais 80 heures toute une vie, ce n'est pas compréhensible », observe Olivier Singin.

Cyrille Chazal

LES AVANCES DE TRÉSORERIE ET SUBVENTIONS

Autre aspect : les avances de trésorerie qui se transforment en subventions. « Entre les plantations et les premiers fruits, il peut y avoir plusieurs années, rappelle Jean-Bernard Chérel. Le jeune s'engage avec nous sur cinq ans et, à l'issue de cette période, il peut se retirer de la coopérative. C'est offert. » Ces aides, dont les montants varient selon les espèces et modes de culture, viennent des fonds propres de la coopérative.



Jeudi 07/05/2026

Poireaux : la filière française face à l'une de ses pires campagnes

Publié par Pleinchamp 9.3k vues 1 commentaire

Au sortir d'une campagne hivernale qui a vu ses prix dégringoler plus bas que terre, la filière poireaux panse ses plaies. Entre rendements conséquents et consommateurs difficiles à cerner, les causes de cette situation intenable pour les producteurs restent encore floues.

À l'image de la commune de terre ou du chou-fleur, le poireau a vécu l'une de ses pires campagnes hivernales. Dans les principaux bassins de production, notamment en Normandie, les conditions climatiques douces ont favorisé des rendements importants. Face à l'afflux de volume, le marché s'est écroulé. « Les prix étaient catastrophiques. En 7 ans, c'est du jamais vu pour moi. Les producteurs ont perdu entre 30 et 35 ct/kg », estime Cedrick Gallot, directeur du CPLM, coopérative légumière dont la zone s'étend du Mont Saint Michel à la pointe du Cotentin.

La première cause tendrait à des rendements records dans certaines régions. Les adhérents du CPLM ont récolté en moyenne 55 t/ha, contre 45 t/ha habituellement. « Le problème, c'est que nous ne contrôlons pas les rendements », ne peut que constater Clément Letierce, responsable de la production chez Planète Végétale dans le Sud-Ouest.

Des parcelles abandonnées

En Normandie comme dans le Sud-Ouest, certaines parcelles ont même été abandonnées en fin de campagne, faute de débouché et face à des poireaux en phase de montaison. « Ce sont des décisions compliquées car c'est une culture qui représente des coûts importants », assure Clément Letierce. L'association d'organisations de producteurs (AOPN) Poireaux de France chiffre jusqu'à 8000 €/ha le prix des plants pour faire du poireau primeur. « À certains moments de la campagne, la production compensait juste le prix de la récolte », évoque Pierre Clérain, le directeur de l'AOPN.

Dans cette situation, pourquoi les producteurs ont-ils continué à récolter, là où ils auraient pu temporiser pour fluidifier le marché ? « Ce n'est pas si simple, rétorque-t-il. Le poireau nécessite une main-d'œuvre conséquente pour l'épluchage. Si vous arrêtez de récolter, comment pouvez-vous occuper les équipes ? Dans certains cas, s'ils n'ont plus de travail, ils s'en iront. »

Dans les Flandres, la double peine

Si la plupart des régions de production ont pu compter sur le volume pour compenser les prix très bas, ce n'est pas le cas des adhérents du marché de Phalempin, dans le département du Nord. « Dans notre secteur, les producteurs n'ont pas d'eau pour irriguer. La sécheresse entre le repiquage au printemps et les mois de juillet/août a fortement impacté les cultures de poireaux et les volumes récoltés. Il y a eu également des gros problèmes de thrips », détaille Louise Campagnie, en charge du poireau au sein du marché de Phalempin.

Résultat : avec des rendements en berne, la perte a été d'autant plus importante pour les producteurs. En effet, les poireaux de petits calibres représentent le même temps d'épluchage et donc le même coût de main-d'œuvre qu'un poireau plus gros. Autant de charges supplémentaires que les prix bas n'ont pas pu compenser. « Les producteurs ont tenu une campagne car ce ne sont pas de jeunes installés, mais ils n'en tiendront pas une seconde », assure-t-elle.



Récolte de poireaux dans le Nord de la France © T.O.

Des relations ambiguës avec la GMS

Mais les rendements hivernaux inhabituels ne sont pas la seule cause de cette dégringolade des prix. La production annuelle serait même en retrait. Selon les chiffres des services Agreste du ministère de l'Agriculture, la production atteindrait 159 800 tonnes, soit une baisse de 3% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

L'autre explication tiendrait à une consommation morose et peu dynamique au cœur d'un hiver qui a été trop doux pour favoriser la consommation de soupes. Face à cette situation, la grande distribution a décidé de sortir les grands moyens. Vers le 10 février, Auchan, Carrefour, Casino, Coopérative U et Intermarché ont communiqué pour inciter les consommateurs à acheter du poireau. Dans les magasins, le légume est mis en avant et « théâtralisé » en rayon. Le résultat se fait très vite sentir.

« Cette campagne de dynamisation a fait du bien, même si elle n'a pas été suffisante », constate Clément Letierce. Dans les Flandres, Louise Campagnie rapporte également des retours compréhensifs de clients vis à vis de la situation. « Certaines centrales d'achat ont communiqué aux services d'agréage d'être plus souples sur les défauts visuels liés aux thrips », précise-t-elle.

Pour autant, l'écoulement des stocks n'a pas permis de résoudre la situation économique. « Certes, ils ont communiqué pour mettre en avant le poireau, ce qui a permis de faire passer des volumes, mais toujours sans le payer à son juste prix », analyse Pierre Clérain. Pour lui, la réussite de cette opération montre que le consommateur est bien au rendez-vous malgré la douceur de l'hiver.

Trouver des nouveaux modes de consommation

Depuis la crise sanitaire, la consommation de légumes frais a reculé de 9% et la baisse pourrait atteindre 15% à horizon 2035 si rien n'est fait. En parallèle, les légumes feuilles, comme le poireau, perdent des parts de marché au profit des légumes fruits, tels que la tomate ou le concombre. Pour y remédier, un rapport d'étude du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) propose d'activer trois leviers que sont l'offre, la connaissance et le plaisir. Dans le cas précis du poireau, une adaptation de l'offre se fait déjà via le blanc de poireau ou les mélanges à pot au feu. Le segment du « prêt à cuisiner » via le poireau frais émincé est sans doute également à travailler. La connaissance des recettes et le travail autour du goût sont tout autant indispensables pour sortir de la sempiternelle soupe. Enfin, le plaisir du consommateur se travaille dès l'achat. En témoigne la campagne de théâtralisation de la grande distribution cet hiver qui a encouragé la consommation des ménages. Un poireau bien mis en valeur donne plus envie qu'une caisse de vrac au cœur du rayon.



Dans la Manche, les producteurs de poireaux ont travaillé à partir d'un des poireaux bio.

GRANDE DISTRIBUTION

Nouveaux partenariats de filières françaises

La grande distribution a affiché, au Salon de l'agriculture, sa volonté de renforcer les liens avec l'amont, en sécurisant les volumes et en accélérant la relocalisation de certaines filières.

Nouvelles signatures et renouvellement d'engagements, célébrations, prix et trophées... Le SIA était une fois de plus l'occasion d'afficher et de sceller des partenariats entre l'amont et l'aval. Parmi ces nombreux exemples, citons l'officialisation, sur le stand Interfel, le 24 février, de six nouveaux partenariats avec l'enseigne Intermarché, autour de trois filières légumes françaises pour donner plus de visibilité sur les volumes avec des prix sécurisés. « Nous avons décidé de proposer le plus possible de produits d'origine France. Nous jouons le jeu de la production française. Nous vous soutenons déjà, avec aujourd'hui 75% de nos volumes sourcés en France, et jusqu'à 81% en bio », a rappelé Thierry Cottillard, président du groupement Mousquetiers. « Nous avons contractualisé sur la poire l'année dernière. Désormais, nous lançons de nouvelles filières avec notre MDD "Terroirs", qui compte déjà 150 références en 2025, 100% en origine France. L'objectif est de faire du volume. » La première filière concernée est la salade iceberg avec 3 partenaires : Gosselin, Priméale et Prince de Bretagne. « Alors que la consommation augmente, l'importation a longtemps répondu à cette demande. Nous souhaitons rapatrier des volumes de salade iceberg 1re gamme en origine France. » Une initiative accueillie avec « bonheur et satisfaction » par le président de Prince de Bretagne, Marc Keranguéven. « La salade iceberg était une culture emblématique dans les années 90 chez nous, et elle avait disparu : nous souhaitons la relancer. C'est une vraie opportunité pour donner des perspectives à des jeunes qui démarrent », a-t-il réagi. « Cela nous donne une meilleure visibilité sur l'avenir par rapport aux autres produits vendus au cadran », a ajouté Pierre Lereveran, producteur à Sainte-Geneviève, en Normandie, qui livre l'expéditeur Gosselin.

Une deuxième filière se contractualise aussi pour le championnion de Paris, avec la société Cabane & Cie, à travers un engagement de trois ans et des prix révisés en fonction des charges de production. « Cette signature est un élément important pour rassurer nos partenaires bancaires », a souligné Vincent Audois, qui a investi 25 millions d'euros depuis deux ans dans des outils permettant d'être plus compétitif dans un marché fortement déficitaire. Enfin, le Groupement Mousquetiers a engagé un partenariat avec deux



Intermarché a signé six partenariats.

producteurs de haricots verts frais : la SCEA Yruce et la Ferme du Fayel. « Il nous apporte de la visibilité et nous permet de sécuriser les investissements dans des terroirs optiques et des lignes de conditionnement pour continuer de croître », a remercié Hugo Levesque. « Cette contractualisation concerne des aujourd'hui le vrac, mais nous avons mis en place une feuille de route pour aller vers la création d'un sachet de 500 g sous marque Intermarché Terroirs en 2026 », a précisé Sylvain Nicolosi, responsable développement filières.

À quelques mètres, Coopérative U a également franchi une nouvelle étape en signant deux démarches construites dans la durée (contrats de 5 ans) avec la production française : la Filière poireau U et la Filière amande U. Plus de 700 tonnes de poireaux sont ainsi contractualisées avec le GPLM (Groupement des producteurs de la Manche), Priméale France et Planète Végétal. Côté amandes, un nouveau produit est disponible à partir de juin au rayon fruits et légumes, issu d'un partenariat tripartite avec la Compagnie des amandes et Daco France, avec un volume d'amorçage de 12 tonnes d'amandes décortiquées grillées la première année, disponibles sous marque U dès le mois de juin. « Alors que la France importe massivement ses amandes, ce contrat de cinq ans fait de Coopérative U un acteur clé de la relocalisation de cette filière sur le territoire, contribuant ainsi à la souveraineté alimentaire française », a déclaré Dominique Schelcher, PDG de Coopérative U.

n° 442 / avril 2026 • végétale.fr • 15

Ouest France, 10 mai 2026

ouest france



Il faut environ 28 000 € par mois en carburant pour que Thomas Onfray fasse travailler ses huit tracteurs contre 15 000 € avant la crise. Sa crainte : devoir licencier faute de bénéfices. © Ouest-France

De l'agriculture à la pêche, les métiers phares du Val-de-Saire (Manche) sont impactés de plein fouet par le prix des carburants. Des bateaux restent à quai et des maraîchers pensent à licencier.

La hausse du prix des carburants est une des plus grosses crises que connaissent les entreprises du Val-de-Saire. Une région de la Manche qui vit dans la quasi-totalité de l'agriculture maraîchère et de la pêche. Plusieurs centaines de familles dépendent directement de ces métiers. Dans les fermes maraîchères, on regarde de près les cuves de GNR (gazole non routier). « Il est passé de 0,75 € le litre avant la crise à 1,40 €, souligne Thomas Onfray, qui exploite 100 ha de terres. « Il me faut 5 000 l de GNR par semaine pour mes huit tracteurs. » La dépense mensuelle est passée de 15 000 € à 28 000 €. « En période de plantation, impossible de mettre un tracteur à l'arrêt. »

Selon le maraîcher, s'il était possible de répercuter une partie de ce surcoût à la vente, il pourrait peut-être s'en sortir. « C'est le contraire, nos marges sont réduites car le coût du transport a augmenté de 20 % pour les expéditeurs. C'est toute la filière qui est affaiblie. » La crise a fait augmenter de 4 % le prix des plants et de 25 % celui des engrais. « Les plans, c'est l'investissement de base. » Thomas assure que certains maraîchers vont fermer les portes. « Ce sont les banques qui vont dire non ! Pour les autres, on croise les doigts mais je reste inquiet. » Avec des prix de vente des légumes qui ne varient pas. « On voit fondre nos trésoreries. Si la situation perdure, on va licencier du personnel. Les aides du gouvernement ne feront pas le compte. »

Difficultés du maritime

Autre milieu professionnel impacté, la pêche avec un gazole qui est passé de 0,75 € le litre à 1,25 €. « Un chalutier consomme cinquante litres à l'heure et on part pour quinze à vingt heures par marée selon les lieux de pêche. C'est près de 500 € de plus par sortie », explique Pascal Papillon, armateur à Barfleur. Le matelot étant rémunéré à la part après division du bénéfice, le manque à gagner est conséquent. Certains pêcheurs préfèrent rester à quai pour limiter les dépenses. « Cette hausse s'ajoute aux interdits et à une administration qui nous assaille de règles. Nous, on veut travailler, les aides ne suffisent pas. »

Défendre le modèle après 2027

Trente ans après sa création, l'Organisation commune de marché fruits et légumes traverse une zone de fortes turbulences. Le Medfel 2026 a souligné les enjeux pour les organisations de producteurs, considérées comme un pilier de la structuration des filières européennes.

« Depuis 1996, le modèle n'a pas pris une ride », a défendu André Graglia, directeur d'Apfel Sud-Ouest et expert national Gefel pour l'OCM (Organisation commune de marché) fruits et légumes. Selon lui, le dispositif a au contraire « prouvé son efficacité », avec un nombre croissant d'OP (organisations de producteurs) et une part toujours plus importante de la production organisée. Ces OP, et au-delà les AOP (associations d'organisations de producteurs), permettent à la fois de réguler l'offre, de rechercher une meilleure valorisation pour les producteurs et de sécuriser les approvisionnements pour les opérateurs de l'aval. Preuve en est, depuis trente ans, que cet outil européen a généré une croissance économique constante. La VPC (valeur de la production commercialisée) est passée de 20,3 Mde en 2012 à 31,4 Mde en 2022.

Pourtant, ce modèle fait aujourd'hui l'objet de nouvelles discussions à Bruxelles. « Je ne pensais pas devoir encore défendre l'intérêt et expliquer les enjeux de l'OCM fruits et légumes trente ans après », s'est étonné Jean-Louis Moulon, président d'Idfel Val-de-Loire et administrateur de l'Areflh. Au cœur des inquiétudes : l'évolution du financement des PO (Programmes opérationnels), ces plans d'actions collectives cofinancés par l'Union européenne et les opérateurs. « Les Programmes opérationnels ont été un ciment de ce "faire ensemble" », a insisté André Graglia. Avec une enveloppe de 1,87 milliard d'euros en 2022, financée à 50 % par l'UE, les PO fruits et légumes représentent moins de 2 % des aides de la Pac pour plus de 12 % de la valeur agricole européenne. Mais la nouvelle proposition de Pac dévoilée l'été dernier pourrait rebattre les cartes. « Pour la première fois, ce sont des financiers et non des connaisseurs de l'agriculture qui ont écrit la suite de notre OCM. » Les professionnels redoutent notamment des distorsions de concurrence entre États membres et entre secteurs agricoles. « Par ricochet, cela met un coup d'arrêt aux OP transnationales, ce qui est contre-intuitif à une période où les centrales d'achat, elles, s'internationalisent », a également souligné André Graglia.

Intervenu à distance depuis le Parlement européen de Strasbourg, Eric Sargiacomo, député européen et récemment nommé rapporteur à la commission agriculture du Parlement européen, a lui aussi évoqué une « remise en cause complète du cadre ». Il a pointé plusieurs sujets de tension, comme l'ouverture plus

large de la double appartenance à des OP ou encore l'accès des OP non reconnues aux Programmes opérationnels. Sur ce dernier point, il s'est toutefois déclaré favorable à un accès limité à cinq ans, le temps du processus de reconnaissance.



Malgré les débats en cours, l'eurodéputé s'est montré relativement optimiste pour la suite des négociations. « Personne ne remet en cause l'efficacité des OP », a-t-il assuré, évoquant aussi une « volonté commune d'avoir plus de régulation et d'organisation de la chaîne de valeur ». Avant de rappeler l'un des enjeux majeurs des discussions à venir : « L'enjeu prioritaire est de rapatrier le financement à 100 % par les fonds européens pour éviter une concurrence intra-européenne. » Une position soutenue par le Gefel.

En France, près de 60 % de la production fruits et légumes est aujourd'hui organisée en OP, avec des taux encore plus élevés dans certaines filières comme la noisette ou la pomme. La taille moyenne des structures a quasiment doublé depuis 2012, portée par les fusions et le développement des organisations existantes. Si d'autres grands pays producteurs comme la Belgique (92 %), les Pays-Bas (75 %), devant l'Italie (62 %) et l'Espagne (61 %) ont, eux aussi, largement structuré leurs filières autour des OP, certains États membres entrés plus récemment dans l'Union européenne se montrent frileux sur ce modèle et ne le soutiennent pas autant. **EP**

Végétale, juin 2026

SOVERAINETÉ

La menace des engrais

Depuis le début du conflit au Moyen-Orient il y a trois mois, le marché mondial des fertilisants est soumis à de fortes tensions en raison des blocages du détroit d'Ormuz.

Le détroit d'Ormuz voit transiter près d'un tiers du commerce maritime global de fertilisants, soit environ 16 millions de tonnes par an. Déjà, en mars de cette année, le prix de l'urée avait bondi à 725,6 USD la tonne, soit +53,7 % par rapport à février, son plus haut niveau depuis quatre ans. Dans le même temps, la tonne de DAP (phosphate diammonique), l'engrais phosphaté le plus utilisé, se négociait à 658,3 USD la tonne (+5 %), alors que le MOP (chlorure de potassium) avait vu son prix passer de 372,5 USD à 380,6 USD la tonne entre février et mars.

À court terme, la hausse des prix des engrais devrait se poursuivre, avec l'urée comme principale locomotive. L'urée est l'engrais azoté le plus utilisé au monde, produit pour beaucoup à partir du gaz naturel moyen-oriental (avec des exportations omanaises de 2,4 Md USD en 2025, saoudiennes de 2 Md USD, qatariennes de 1,9 Md USD ou émiraties de 0,9 Md USD); le Moyen-Orient est en effet une source essentielle derrière la Russie (6 Md USD d'exportations 2025 d'engrais azotés). L'urée fait aussi partie des stocks d'engrais stratégiques cumulés de la Chine (autre exportateur majeur d'engrais azotés en 2025, avec 5,7 Md USD). Le prix



de l'urée devrait clôturer cette année à au moins 675 USD la tonne, soit près de 60 % de plus qu'en 2025. La France, pays agricole et gros importateur d'engrais azotés avec 2,1 Md USD, derrière l'Inde, le Brésil et les USA, est particulièrement concernée par la hausse des prix, même si elle n'est pas directement et exclusivement importatrice d'engrais moyen-orientaux.

La flambée des prix de ces fertilisants est une mauvaise nouvelle pour de très nombreux pays, vulnérables et directement tributaires de ces intrants, pour leur sécurité alimentaire fondamentale et donc leur équilibre social. Mais elle l'est aussi pour tous les pays moins dépendants et/ou traditionnellement exportateurs, en raison des répercussions en cascade de l'envolée des prix des

engrais, concomitante de celle de l'énergie, donc des transports. L'Inde et le Brésil, gros importateurs, n'acceptent que difficilement ces hausses vertigineuses et arrivent à moduler les velléités haussières. Dans nos pays, en amont des filières de production, les agriculteurs sont condamnés à faire des choix entre parcimonie d'application, réductions des emblavements et/ou choix des cultures, niveaux de rendements, résultats d'exploitation... Les alternatives aux modes conventionnels de production, tels la biodynamie, l'agriculture biologique, l'utilisation de biostimulants ou d'intrants organiques, les conseils sur l'optimisation des utilisations, etc., ne permettraient que très partiellement de s'affranchir de l'utilisation des engrais (même en pénurie), parce qu'elles ne

pourraient assurer à elles seules la sécurité alimentaire. Aussi, les mesures correctives pour atténuer les coûts de production ou ne pas trop affecter les rendements nationaux, notamment dans l'UE-27, ont été activées à la mesure des nécessités économiques et des urgences réelles de terrain.

La Commission européenne a ainsi levé les entraves (droits de douanes, taxes anti-dumping en vigueur à l'encontre des engrais d'où qu'ils viennent) et allégé les sanctions appliquées depuis 2022 à la Russie, autre fournisseur potentiel d'urée. Les tensions nées du blocage de l'urée – et plus largement de la raréfaction des engrais azotés – ont aussi souligné les faiblesses de l'élaboration des engrais en général à travers le monde. Cela ne concerne pas seulement les utilisateurs agricoles, mais pose problème aux fabricants d'engrais du monde entier, par l'insuffisance des disponibilités ou la raréfaction d'autres éléments comme le soufre, la potasse, le phosphate (pour les engrais plus techniques très utilisés en production fruitières et légumières). L'urée et plus généralement les engrais azotés sont aujourd'hui des armes majeures menaçant notre souveraineté alimentaire. **RD**



GPLM NORMANDIE

Chiffres clés 2025



Bassin	Légumes															TOTAL		
	Carotte (tonnes)	Poireau (tonnes)	CF Automne (Nb lots)	CF Printemps (Nb lots)	Romanesco (Nb lots)	Chou Vert (Nb lots)	Chou Blanc (Nb lots)	Chou Rouge (Nb lots)	Brocoli (Nb lots)	Navet (tonnes)	PDT (tonnes)	Salade (tonnes)	Céleri branche (tonnes)	Céleri rave (tonnes)	Persil (tonnes)	Divers (tonnes)	tonnage	%age
Val de Saire	8 152	5 812	1 099 230	1 133 534	387 650	2 217 232	1 783 366	717 950	250 000	4 436	4 598	83	734	475	237	400	37 461	55%
Côte Ouest	9 643	5 056	-	-	-	48 642	154 348	16 800	-	1 770	383	-	-	96	12	100	17 404	26%
Mont Saint Michel	6 029	2 731	-	-	-	-	-	-	-	1 175	685	1 751	-	172	-	-	12 665	19%
TOTAL	23 824	13 599	1 099 230	1 133 534	387 650	2 265 874	1 937 714	734 750	250 000	7 381	5 666	1 834	734	743	249	500	67 530	100%

CHIFFRES D'AFFAIRES

Du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

Activités	Entités	CA 2025	Evolution CA / n-1
Production		45,9 M€	-2%
1 ^{ère} gamme		32,9 M€	-13%
4 ^{ème} & 5 ^{ème} gammes		14,1 M€	5%
TOTAL		92,9 M€	

Notre ancrage national



Le GPLM a du



ANNUAIRE

des acteurs normands
de l'anti-gaspi alimentaire

2026

Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire


MEPLON Elise
Chargée des activités agricoles et alimentaires
Coop des Territoires
Compétences principales : facilitation, animation, diagnostic agricole
Expertises : filière bio et locale du bocail ornaï, système alimentaire, facilitation d'atelier d'intelligence collective
elise.meplon@lacoop.com


GALLOT Cédric
Chef de projet développement durable
Groupe coopératif agricole GPLM
Compétence principale : direction générale
Expertise : gaspillage alimentaire
cgallot@gplm.fr


TOUSSAINT-CARRET Héroïse
Gestionnaire d'accompagnement à l'approvisionnement local
Métropole Rouen Normandie
Compétences principales : animation de réseau, sensibilisation, réalisation d'ateliers
Expertises : alimentation durable, concertation
heloise.toussaint-carret@metropole-rouen-normandie.fr

9



SOLAAL - Facilite le don agricole

2243 abonnés
1 sem. •

[🌟 Calendrier de Noël 🌟]

📖 La recette anti-gaspi normande : les navets rôtis au miel et aux herbes

Aujourd'hui, on met à l'honneur un produit généreusement donné cette année par notre donateur **GPLM** : le navet. Souvent délaissé, il est pourtant délicieux... surtout quand on le prépare simplement !

Voici une recette anti-gaspi parfaite pour l'hiver :

- Coupez vos navets (même un peu abîmés ! il suffit d'enlever les parties abîmées).
- Mélangez avec un filet d'huile, un peu de miel, du sel, du poivre et du thym.
- Enfourez 30 minutes à 190°C.

Servez en accompagnement de vos plats de fête !

👤 Une manière savoureuse de redonner une seconde vie à un légume oublié 🍷

Merci aux producteurs qui nous permettent de valoriser chaque légume, même les plus modestes !

SOLAAL Normandie - Facilite le don agricole



RECETTE DE NAVETS RÔTIS AU MIEL ET AUX HERBES



AGRICULTURE



LE CHOU-FLEUR S'INVITE SUR LE TOUR DE FRANCE 2026 !

La caravane E.Leclerc aux couleurs de Marque Repère innove avec un nouveau véhicule !

ÉLUE CARAVANE PRÉFÉRÉE DES SPECTATEURS DU TDF 2025 (SONDAGE KANTAR)

Il rejoint les 9 véhicules de la caravane, dont les trois emblématiques fruits et légumes : la fraise, le melon et le poireau.

Conçu à partir d'un véhicule 100% électrique, entièrement repensé dans un atelier situé à Pithiviers (45).

Plus d'une dizaine de corps de métier collaborent sur ce projet grandeur nature.

LE POIREAU LECLERC DE RETOUR EN 2026 !

Il roule, il fait rire, et il sent bon le terroir : le poireau Leclerc est de retour sur les routes du Tour de France 2026 ! Fidèle à son humour potager et à ses engagements pour les produits frais, Leclerc ne manque pas une occasion de clamer haut et fort son amour du légume le plus populaire des cuisines françaises. Avec sa voiture emblématique en forme de poireau géant et souriant, l'enseigne va faire une nouvelle fois le bonheur des spectateurs... et rappelle que, sur le Tour comme dans l'assiette, le poireau mérite toujours une place d'honneur.

ET POUR LE PILOTER SUR LES ROUTES DE FRANCE ET VIVRE L'AMBIANCE EXCEPTIONNELLE DU TOUR, UN CASTING EST LANCÉ, OUVERT À TOUS !

PLUS D'INFOS EN COMMENTAIRE

Carnet de route...



- **Nouveaux Adhérents depuis décembre 2025**

Val de Saire : SCEA LE VAL représentée par Thomas FOUACE (chou, poireau, carotte)

• **R.H.**



Nouveaux CDI

- **LAHOUSSE Steven**, Agent de nettoyage 02/03/2026
- **GAUVRIT Maxime**, Préparateurs de commandes 01/04/2026
- **ETIENNE Thomas**, Responsable des opérations 18/05/2026



- Bienvenue à **Julien ENOUF** qui rejoint le service technique du GPLM. Basé à Anneville-en-Saire, il assurera l'accompagnement de nos adhérents sur le bassin du Mont-Saint-Michel.

RETRAITE

Départ en retraite de Pascal EGAUX après 30 années de carrière !

Jeudi 7 mai 2026, nous avons célébré le départ en retraite de Pascal Egaux ainsi que la remise de la médaille d'honneur agricole. Une soirée riche en émotions, marquée par la reconnaissance de ses collègues, des producteurs et de l'ensemble de ses compagnons de route. Un beau moment de partage pour saluer son parcours et son engagement indéfectible pendant 30 années au service de la coopérative.



Un beau moment de partage pour l'équipe d'Anneville-en-Saire !

Samedi 23 mai 2026, toute l'équipe d'Anneville-en-Saire s'est réunie pour célébrer le mariage de Clara LETERRIER. Une journée placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du partage. Cet événement a été l'occasion pour chacun de se retrouver dans un cadre différent de celui du travail, de partager de beaux moments ensemble et de renforcer les liens qui unissent notre équipe. Une véritable démonstration de solidarité et de cohésion autour de Clara, entourée de ses collègues venus nombreux l'accompagner lors de cette journée si particulière. Sous un magnifique soleil, cette célébration restera un très beau souvenir pour tous les participants et témoigne de l'ambiance qui règne au sein de notre équipe. Nous adressons toutes nos félicitations à Clara et Mathieu pour cette belle union et leur souhaitons beaucoup de bonheur, d'amour et de beaux projets à deux !



- **Manifestations du 05 janvier 2026**



- **Salon International de l'Agriculture en partenariat avec les BBQ NAPOLEON et signature du contrat filière Coopérative U**



- **AG section VAL DE SAIRE du 27 février et AGO GPLM du 26 mars 2026**



- **Visite de nos adhérents chez notre partenaire la Coopérative LE GOUSSANT. Une belle occasion d'échanges autour de nos filières, de nos pratiques et des enjeux communs de la production agricole.**

- Echange de la Coopération Agricole Ouest avec Hervé MORIN, dans le cadre de la souveraineté alimentaire, jeudi 19 mars 2026



- 80^{ème} congrès FNSEA, Caen le 31 mars 2026



- **AGO AREA,**
vendredi 12 juin
2026

Participation à l'Assemblée Générale de l'AREA Normandie – Saveurs de Normandie, un rendez-vous clé des acteurs de l'agroalimentaire régional.

Une journée riche en échanges autour des grands enjeux de la filière : compétitivité, attractivité des métiers, innovation, RSE et transition environnementale.

Un moment également marqué par un témoignage inspirant sur la résilience et le dépassement de soi, en écho au quotidien des femmes et des hommes engagés dans nos filières.



- **AGO INTERFEL le**
23 juin 2026, dans
les salons du
Ministère de
l'Europe et des
Affaires
étrangères.

Participation à l'Assemblée Générale d'INTERFEL, une journée riche en échanges autour des grands enjeux de notre filière : souveraineté alimentaire, compétitivité, transition écologique et géopolitique.

Des interventions de grande qualité qui renforcent une conviction : notre filière fruits et légumes dispose de nombreux atouts pour relever les défis de demain, à condition de poursuivre collectivement nos efforts d'innovation et de coopération.



- **BBQ**
Collaborateurs,
Jeudi 25 juin



Une soirée placée sous le signe de la convivialité !

Le 25 juin, les équipes du GPLM, des Jardins de Créances (site d'Anneville-en-Saire) et le pôle commercial du site de Créances se sont retrouvés autour d'un barbecue pour partager un moment de convivialité.

Sous un magnifique soleil, cette soirée a été l'occasion d'échanger, de renforcer les liens et de profiter d'un agréable moment ensemble, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Merci à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur participation à cette belle soirée !



- **AG SOLAAL**
Normandie, Mardi
30 juin

Représenté lors de l'Assemblée générale de SOLAAL Normandie en qualité d'ambassadeur et donateur, le GPLM réaffirme son engagement en faveur du don agricole et de la solidarité alimentaire. En 2025, SOLAAL Normandie a permis la collecte de 145 tonnes de produits agricoles, représentant près de 290 000 repas. Cette mobilisation, à laquelle les producteurs adhérents du GPLM contribuent activement, illustre le rôle essentiel du monde agricole au service des associations d'aide alimentaire.





👏 Une belle page se tourne chez **SERVILEGUME INDUSTRIE** !

Mardi 30 juin, Jean-Pierre a pris sa retraite après 26 belles années passées à nos côtés.

Pour l'occasion, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'un moment convivial afin de le remercier pour son engagement et sa fidélité. En 26 ans, Jean-Pierre a vu SERVILEGUME évoluer et grandir, et a pleinement contribué à cette belle histoire.

Toute l'équipe lui souhaite une retraite pleine de bonheur, de nouveaux projets, de beaux moments en famille et de belles découvertes.

Merci Jean-Pierre pour ces 26 années parmi nous, et très belle retraite à toi ! 🎉

Notre nouveau Conseil d'Administration suite aux assemblées de février et mars 2026

Administrateurs désignés et Membres du bureau élus lors du Conseil d'Administration du jeudi 02 avril 2026 qui a suivi l'Assemblée Générale du jeudi 26 mars 2026



Philippe LECLER
Val de Saire
Vice Président
Président AOPN Poireau de France



Thomas ONFROY
Val de Saire
Président
Réfèrent bassin VDS
CODIR JDC & SERVILEGUME



Loïc HEROUT
Côte Ouest
Vice Président
CODIR JDC & SERVILEGUME



Richard ROSE
Val de Saire
Secrétaire
CODIR JDC & SERVILEGUME



Nicolas CHAUVOIS
Mont Saint Michel
Trésorier
CODIR SERVILEGUME



Michel VAEVIEN
Mont Saint Michel
Membre du Bureau
Réfèrent bassin MSM
CODIR SERVILEGUME



Eric DUFOUR
Val de Saire
Membre du Bureau
CODIR JDC



Eric AUVRAY
Mont Saint Michel
CODIR JDC



Olivier FRAIN
Mont Saint Michel
CODIR JDC
CODIR SERVILEGUME



Rodolphe GIBON
Val de Saire
CODIR JDC



Romain CORRUBLE
Côte Ouest
Réfèrent bassin CO
CODIR JDC



Stanislas CAEN
Val de Saire
CODIR JDC



Paul Henry GOSSELEIN
Val de Saire